

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

TOME XXXVII (1912)

---

NOTES ET MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1912 —

---

*SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ*

II II II II II II  
LYON

## Séance du 18 Juin 1912.

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. PRUDENT.

M. LE PRÉSIDENT fait part à l'Assemblée du décès de M. de Boissieu, botaniste.

Il appartenait depuis seize ans à notre Société. Il assistait rarement à nos séances, mais il nous avait fait part de ses observations sur les plantes subspontanées des environs de Pont-d'Ain.

Notre collègue, M. Nisius Roux, a assisté à ses obsèques et a pris la parole sur sa tombe, au nom de la Société Botanique de France et de la Société Botanique de Lyon.

M. Nisius Roux rappelle l'origine des plantes subspontanées que M. de Boissieu avait signalées autour de Pont-d'Ain. Les graines qui les ont produites provenaient d'un moulin qui recevait des grains de divers pays.

M. VIVIAND-MOREL fait connaître que M. de Boissieu, en ces derniers temps, s'occupait de rédiger un catalogue général des plantes du département de l'Ain. Il le sait par une lettre que M. de Boissieu lui avait récemment écrite, pour lui demander des renseignements et des échantillons.

M. Claudius Roux présente les remarques suivantes sur deux notes contenues dans les *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes* de 1911 :

1° Sur l'indigénat du Sapin pectiné en Normandie (v. aux Notes et Mémoires) ;

2° Après ces remarques sur l'origine du Sapin de Normandie, auxquelles s'associe M. DENIZOT, M. Cl. Roux appelle l'attention de la Société sur l'originalité et l'importance de la conclusion d'une note de M. DODE, *Sur la production, par hybridation des*

deux sexes, d'une espèce dioïque exotique dont un seul sexe a été introduit, note parue également dans les *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes*. Cette conclusion est la suivante : « Une espèce végétale ligneuse dioïque introduite et multipliée par bouturage d'un seul sexe, est susceptible de se naturaliser par l'hybridation avec une ou plusieurs espèces affines représentées par l'autre sexe ou leurs deux sexes ; et elle peut acquérir de cette façon celui des sexes qui lui manquait et n'avait jamais été introduit. » L'auteur, qui est un dendrologue très distingué, spécialiste en particulier pour les genres *Populus* et *Salix*, n'appuie malheureusement pas cette importante conclusion sur des faits assez clairs et assez précis. C'est également le regret qu'exprime M. LAURENT, et il est entendu que M. Cl. ROUX écrira à M. DODE pour lui demander des explications complémentaires.

M. DENIZOT présente la note suivante :

Observations sur les *Asplenium Halleri* du Lyonnais. — Les botanistes lyonnais ont signalé l'*Asplenium Halleri* dans un certain nombre de localités situées, les unes dans le Lyonnais granitique, les autres dans la région calcaire de l'Est. En réalité, l'*A. Halleri* (*fontanum* auct.) est une plante caractéristique des rochers calcaires ; j'ai constaté que les exemplaires des vallées du Lyonnais et des pentes du Pilat, tant ceux que j'ai récoltés que ceux que j'ai vus dans les herbiers, appartiennent à l'*A. foreciacum*, espèce des rochers granitiques ou schisteux du Massif central.

L'*A. foresiacum* a été établi par Le Grand, en 1869, comme une variété de l'*A. Halleri* ; Lachmann, dans la Flore de Cariot et Saint-Lager, décrit cette variété sous le nom de *macrophyllum*, mais sans préciser sa répartition. Il se distingue de l'*A. Halleri* par ses frondes plus grandes, surtout le pétiole, ses segments inférieurs presque aussi longs que les médians et défléchis, ses lobes plus grands avec quelques dents peu profondes. Il se rapproche beaucoup de l'*A. lanceolatum*, mais celui-ci est lancéolé, les segments inférieurs étant plus courts que les moyens et étalés ; ses lobes sont plus grands, à dents bien plus

nombreuses et aiguës, quelques-unes très profondes découpent le lobe en un petit nombre de lobules ; il se trouve dans des stations analogues à celles de l'*A. foresiacum*, rochers siliceux plus ou moins exposés au sud, mais vit dans des régions différentes, et principalement en Bretagne.

Dans les flores et les herbiers, l'*A. foresiacum* est appelé généralement tantôt *Halleri* ou *fontanum* (1), tantôt *lanceolatum* ; tous les exemplaires que j'ai vus sous ces noms provenant des rochers siliceux du Massif central (Lyonnais, Pilat, Forez, Vivarais, Cantal, Limousin, Audoubert-Rosis, le Vigan, etc.) sont des *A. foresiacum*.

M. LAURENT lit une note de M. CHIFFLOT, renfermant des observations sur le chimiotropisme des Champignons.

M. DUVAL présente des rameaux feuillés de Fusain du Japon, parasités par un Champignon.

M. LAVENIR présente un remarquable spécimen fleuri de *Dracunculus vulgaris*, provenant des cultures de notre collègue, M. Francisque Morel.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

(1) Le nom *A. fontanum* L. désigne une plante mal caractérisée et a prêté à de nombreuses confusions ; la diagnose de Linné et d'autres auteurs à sa suite ne répond pas bien à notre *A. Halleri* D. C., ni même à sa var. *angustatum* Koch. Il me paraît préférable de l'abandonner.

P. S. — Depuis la communication de ma note sur l'*Asplenium foresiacum*, il m'a été donné de constater la présence de l'*A. lanceolatum* dans la Haute-Vienne (Bessines et le Vigen, herb. Boreau) ; l'*A. foresiacum* se trouve dans le même département à d'autres localités. La Haute-Vienne paraît donc être la limite commune de l'extension des deux espèces, répandues la première en Bretagne, la seconde dans le Massif central.